

Camarades,

Je vous apporte le salut fraternel de l'UD de Loire Atlantique et de ses syndicats. Je vais commencer mon propos par me féliciter de deux victoires obtenues, l'une au mois de juillet contre l'ouverture des commerces le dimanche en Loire Atlantique. Je n'ai pas le temps dans le temps imparti de détailler l'action menée qui a abouti à la fermeture des commerces les 30 août et 6 septembre, mais vous trouverez en page 7 du dernier numéro de Ouest syndicaliste le dossier complet sur cette question. L'autre satisfaction, c'est la décision de Bercy de jeter l'éponge dans sa volonté de récupérer les 40 millions d'euros dans la poche de 206 000 retraités au niveau national, suite à une erreur de lissage de la CSG. Bravo à l'UCR et à Didier Hotte qui, sollicité par nos camarades de l'UDR44, est intervenu avec succès en faisant valoir le droit à l'erreur au bénéfice des retraités.

Et puis mes camarades, nous ne pouvons que nous féliciter de l'obtention de 49 points d'indice (183 € nets), et pas seulement d'ailleurs, pour plus d'un million d'hospitaliers. Cela fait écho bien entendu à la formidable mobilisation des hospitaliers et aux négociations du mois de juillet.

Mais nous ne pouvons pas nous résigner à accepter l'exclusion d'un peu plus de 40 000 agents hospitaliers, en particulier ceux du versant handicap du médico-social.

Camarades,

Le 8 septembre dernier, 300 agents de l'établissement public médico-social de Mindin à St Brévin ont débrayé à l'appel de FO et bloqué le pont de St Nazaire pendant 2 heures pour les 183 €. En guise de réponse, le secrétaire du syndicat a reçu une « prune » de 135€. Et puis le groupement régional des services publics et de santé avec le soutien de la fédération, a organisé un nouveau rassemblement à Nantes lundi dernier, avec 200 militants présents devant la préfecture de Région avec des camarades de Mayenne, Sarthe, Vendée, Maine et Loire et Loire Atlantique. Le ministre Véran, serait bien inspiré de donner satisfaction à FO et aux 40 000 hospitaliers. Il en va aussi de l'unité du titre 4 de la fonction publique hospitalière.

Camarades,

Le conseil des ministres a adopté un projet de loi qui prolonge jusqu'au 31 mars 2021 l'état d'exception qui restreint nos libertés, celle de circuler librement, mais aussi de nous réunir et de manifester. Darmanin a même décidé de piétiner la liberté de la presse en éloignant les journalistes en cas de sommation lors des manifestations. C'est inquiétant camarades ! Il est clair que le gouvernement tente de mettre à profit l'épidémie de COVID et le climat de peur actuel, entretenu par une propagande effrénée, pour restreindre les libertés, réprimer et poursuivre le démantèlement des conquêtes sociales. Le premier ministre s'est même autorisé à souligner, devant l'université d'été du Medef, les vertus de la « crise » pour avancer en ce sens. Il cherche même à nous associer à la mise en œuvre de cette forfaiture.

Alors mes Camarades,

Je vais vous dire, en toute indépendance, que je me félicite que les représentants du Parti présidentiel, aient pris une « taule » à l'occasion des dernières élections législatives partielles.

Petit à petit, subrepticement, nous glissons vers un Etat qui est de moins en moins démocratique. Et je suis modéré dans le propos. Je l'ai dit lors de la dernière CE confédérale, nous devrions dénoncer avec beaucoup plus de vigueur cette volonté de limiter les libertés démocratiques et exiger la levée de ce régime d'exception.

J'en viens maintenant à la situation économique. Yves l'a rappelé ce matin, des centaines de milliards sont mis à la disposition des patrons. Pour eux, c'est « open bar ». Le camarade de Manitou (j'en profite pour indiquer que nos camarades ont obtenu un siège supplémentaire d'administrateur avec 67% des suffrages), le camarade me disait donc que sa boîte avait bénéficié de 15 millions d'euros lors du 1^{er} semestre, ce qui représente quatre fois le montant du CICE.

Comme dans de nombreux secteurs en dehors de l'aéronautique, Manitou a été peu impactée par la crise du COVID. Elle a un carnet de commandes satisfaisant, 240 intérimaires en production et toujours 30 millions de dividendes non distribués en réserve. Le chiffre d'affaires sera certes en recul par rapport à 2019, mais le résultat sera positif. Et bien pourtant mes camarades, ce matin la direction a annoncé un PSE dont nous ne connaissons le contenu que lundi. Des PSE mes camarades, il y en a un paquet. Nous le savons, de nombreux patrons profitent de la situation pour restructurer et abaisser le coût du travail. Il est probable qu'à Manitou le PSE se conclue par un accord de performance collective avec des sacrifices demandés en échange du maintien de l'emploi.

C'est le cas également à Airbus. Après le courrier du PDG à ses salariés pour mettre la pression, la direction générale a ouvert la « négociation » sur l'Accord de Performance Collective (APC). Les propositions faites conduiraient tout simplement à balayer l'accord société et 50 ans d'acquis sociaux. Je vous invite à lire à ce sujet le dernier tract de la coordination FO daté du 22 septembre dernier.

Alors comment faire pour inverser le rapport de force qui ne nous est, il faut bien le dire, pas encore favorable.

Première chose : je tiens à saluer le travail de nos délégués qui négocient souvent le couteau sous la gorge pour sauver les emplois. Et c'est très compliqué.

Deuxième chose : la position de la confédération et Yves s'en fait l'écho régulièrement sur les ondes, consistant à exiger le maintien de l'emploi et des rémunérations en contrepartie des aides accordées ou de l'Activité Partielle de Longue Durée (APLD) doit être accentuée et popularisée encore plus.

Alors, pourquoi ne pas soumettre aux autres confédérations un projet de « mise en garde » adressé au gouvernement (et au patronat) sur la ligne suivante, je cite : « *Nous ne pouvons accepter davantage que les emplois, les salaires et les garanties collectives soient systématiquement sacrifiés sous prétexte de la crise sanitaire, pendant que des milliards d'euros sont déversés à guichets ouverts, dans la trésorerie des grandes entreprises sans aucune véritables contrepartie* ».

Pourquoi ne pas organiser sur cette base, dans l'action commune ou seuls si nécessaire, des conférences de presse, rassemblements et meetings à tous les niveaux et inverser ainsi le rapport de force par l'action interprofessionnelle.

Paris, le 23 septembre 2020